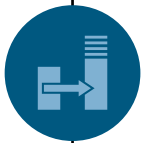


Rapport de Suivi de l'ATI 2017 : Résumé

L'Addis Tax Initiative (ATI) a été instaurée en juillet 2015 lors de la Troisième conférence internationale sur le financement du développement à Addis-Abeba. Lors de son lancement, plus de 30 pays et organisations internationales se sont engagés à mettre leurs efforts en commun afin de renforcer les capacités locales, de mettre en place des institutions et systèmes de gouvernance forts et d'encourager la volonté politique à mieux appréhender les réformes fiscales. Ils s'engagent également à œuvrer en faveur d'un développement plus juste, plus transparent et plus efficace des systèmes fiscaux nationaux dans un objectif d'autosubsistance. L'Addis Tax Initiative rassemble 44 pays et 15 organisations de soutien déterminés à redoubler d'efforts afin de réaliser les trois engagements de l'ATI présentés dans la *Déclaration de l'ATI* :



Premier engagement de l'ATI

Les partenaires de développement de l'ATI s'engagent à doubler collectivement leur coopération technique dans le domaine de la mobilisation des ressources nationales (MRN) d'ici 2020.



Deuxième engagement de l'ATI

Les pays partenaires de l'ATI s'engagent à renforcer la mobilisation des ressources nationales afin de stimuler le développement, conformément aux principes fondamentaux de l'ATI.

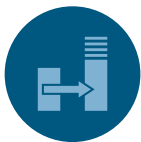


Troisième engagement de l'ATI

Tous les pays signataires de l'ATI s'engagent à promouvoir et garantir la cohérence politique au service du développement.

Le Rapport de Suivi de l'ATI 2017 rend compte des progrès réalisés par les membres de l'ATI en vue de la réalisation des trois engagements de l'ATI. Ce rapport constitue un support fondamental pour le partage des connaissances et expériences acquises par les membres de l'ATI. Il vise également à contribuer à l'amélioration indispensable de la coordination et des comptes-rendus relatifs à l'aide et aux contributions des partenaires de développement en matière de MRN. Le Rapport de Suivi de l'ATI 2017 crée également une base de dialogue autour de l'impact de l'aide publique au développement (APD) pour la mobilisation des ressources nationales.

Conclusions



Premier engagement de l'ATI

Malgré les retards d'ajustements budgétaires pour la planification et l'implémentation de nouveaux projets, les partenaires de développement de l'ATI ont réitéré leur promesse ambitieuse de doubler leur aide en faveur de la mobilisation des ressources nationales. Ceci se reflète dans la période couverte par le présent rapport, qui enregistre des décaissements bruts avoisinant les USD 260,41 millions avec des engagements de près de USD 258,22 millions, ce qui représente une hausse respective de 21,0 % et 28,3%. Les décaissements bruts et les engagements affichent certes un déclin par rapport à 2016 mais cette évolution est majoritairement imputable à deux prêts fournis par la France. Si l'on exclue ces deux prêts, la contribution des partenaires de développement de l'ATI à la mobilisation des ressources nationales en termes de décaissements bruts a augmenté de 14,2 % en 2017 par rapport à l'année précédente ; les engagements, quant à eux, sont restés stables. Avec une part de 56,3 % absorbée par les cinq plus grands bénéficiaires de l'APD pour la MRN, les contributions de l'APD sont moins concentrées qu'auparavant (72,5 % en 2015 et 82,1 % en 2016). La région d'Afrique sub-saharienne reste le principal bénéficiaire de cette aide avec une part de 44,8 % pour la période considérée.



Deuxième engagement de l'ATI

L'importance de la mobilisation des ressources nationales incite les pays partenaires de l'ATI à redoubler d'efforts. En 2017, le ratio impôt/PIB moyen dans les pays partenaires de l'ATI s'élevait à 15,9 %. Plus de la moitié des pays partenaires de l'ATI ont enregistré une hausse de leur ratio impôt/PIB depuis 2015. La structure des ressources des pays partenaires de l'ATI reste dominée par les impôts indirects qui représentent en moyenne 45,5 % des ressources fiscales totales. 34,2 % des ressources fiscales totales se composent d'impôts directs, notamment les impôts sur le revenu. L'Outil diagnostique d'évaluation de l'administration fiscale (TADAT) reste un instrument essentiel qui permet aux membres de l'ATI d'évaluer systématiquement les forces et les faiblesses de leurs systèmes d'administration fiscale. Sur les 23 pays partenaires de l'ATI, 17 ont procédé à l'évaluation TADAT. Dans le cadre de leurs efforts d'amélioration de la MRN, les pays partenaires de l'ATI ont concentré davantage d'efforts et de ressources au service de l'amélioration et de la simplification de la collecte des ressources, du perfectionnement de la conformité fiscale, du renforcement des capacités d'implémentations d'importantes normes internationales, des cadres de travail et des conventions, tels que le cadre inclusif BEPS et l'échange automatique d'informations (EAI).



Troisième engagement de l'ATI

Moteur du développement durable, la cohérence politique reste un thème central parmi les membres de l'ATI. Les informations fournies par 26 pays dans le cadre de l'enquête de suivi de l'ATI 2017 sur le troisième engagement soulignent des efforts dans de nombreux domaines. Les pays signataires de l'ATI s'efforcent à instaurer et stabiliser des politiques cohérentes avec des approches et priorité variées. Des mécanismes de coopération ont été mis en place afin d'accroître la coopération entre les organismes dans le domaine de la fiscalité et de la mobi-

lisation des ressources nationales dans les états membres de l'ATI. Plus de 23 membres de l'ATI disposent actuellement de mécanismes de coordination nationale formels et/ou informels au service de la mobilisation des ressources nationales. Les membres de l'ATI déploient des mesures de lutte contre les flux financier illicites. Par ailleurs, les membres de l'ATI se réjouissent des progrès accomplis dans le partage d'information et l'implémentation de mesures BEPS. Plusieurs pays tentent d'établir une politique de convention fiscale axée sur la cohérence politique au service du développement tandis que la fiscalité de l'APD continue d'alimenter les débats à l'échelle nationale comme internationale.

Funded by



Facilitated by

